



en image CAPITOLE ANGELS DISTINGUE SIX START-UP



À l'occasion de la soirée des Lauréats de Capitole Angels qui s'est déroulée le 22 novembre à la Cité à Toulouse, six start-up ont été récompensées pour leur innovation et leur capacité de développement. Epur a ainsi remporté le prix de la croissance, remis par Baker Tilly. Créée en 2016 dans l'Aude, la jeune pousse conçoit, fabrique et commercialise des outils innovants à destination des professionnels dans le domaine du bâtiment et de l'artisanat. Elle a notamment développé Oakbot, la première machine de fraisage à commande numérique portable au monde, destinée aux travaux de charpente traditionnelle et de construction bois.

Immoblade a remporté, de son côté, le prix de l'habitation durable, remis par la Région Occitanie. Start-up toulousaine de la GreenTech créée en 2018, Immoblade développe, elle, des vitrages de protection solaire qui permettent d'améliorer le confort thermique et de diminuer la consommation énergétique des bâtiments.

Née à Ibos dans les Hautes-Pyrénées en

2018, Intence a reçu, pour sa part, le prix de la stratégie, remis par Axa. La start-up accompagne les destinations touristiques et sites de loisirs dans leur digitalisation et la création d'expérience visiteurs intelligentes.

Start-up de la FoodTech créée en 2018 à Toulouse, Sustn Food, ex-Hooper, s'est vu récompensée par le prix de la nouvelle alimentation, remis par Thémis. Sustn Food développe des produits alimentaires bio, naturellement riches en nutriments essentiels, en valorisant des super-aliments tels que la spiruline.

Le prix de la gestion, décerné par la Cie Fiduciaire, est allé à Tamplo, pépite tech installée à Blagnac, qui révolutionne l'approche de la réunion de travail via un logiciel en ligne qui structure la collaboration autour de la réunion.

Le prix de la logistique éco-responsable, a été remis par le CIC à Ze Combi qui développe un concept innovant pour la logistique du dernier kilomètre, associant un container mobile, le Combi Cub, et un véhicule utilitaire urbain électrique, Ze

One.

Outre la mise en lumière des start-up accompagnées par Capitole Angels, cette soirée a également permis de valoriser les actions déployées par le réseau. En effet Capitole Angels accompagne la croissance de ses start-up en phase d'amorçage. Depuis sa création, l'association de business angels a ainsi soutenu pas moins de 50 pépites pour un investissement total de 6,7 M€. Chaque année 150 start-up déposent un dossier de candidature, pour une dizaine de structures retenues. Des projets qui sont ensuite suivis dans leur phase de croissance par des mentors ayant le goût de l'entrepreneuriat, la volonté de partager leurs expériences et de mettre leurs compétences au service des projets. « Si 2022 a été un cru d'exception, nous ne nous reposons pas sur nos acquis. Pour 2023, nous souhaitons développer encore davantage notre réseau de business angels pour continuer de financer toujours plus de projets ambitieux sur le territoire », a indiqué Pierre Carli, président de Capitole Angels, à cette occasion.

en bref

